



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST  
 WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION  
 Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN  
 \*\*\*\*\*  
 PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

\*\*\*\*\*  
 AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

\*\*\*\*\*  
 PROJET D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET L'INCLUSION EN  
 AFRIQUE DE L'OUEST (WURI-BENIN)

\*\*\*\*\*

Manifestation d'Intérêt

Cellule de Contrôle des Marchés  
 Publics de la Présidence de la  
 République  
**BON A LANCER**  
 Retiré le 08/05/2026  
 Nom HOUNGBO  
 Prénom Iaticana  
 Signature [Signature]

**MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE  
 RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR  
 L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE  
 2027-2031 DE L'AGENCE NATIONALE  
 D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)**

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République  
 Le  
 Délégué de  
 Contrôle  
 [Signature]

**ROUOU D. Macchabées**  
 Administrateur des Services Financiers

Mai 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2027-2031 DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)

[Signature]



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET  
POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2027-2031 DE  
L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et  
l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-539332-CS-CQS du .08/05/26.....

Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2027-  
2031 DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP)

N° de référence : BJ-WURI - BENIN-539332-CS-CQS du...08/05/26.....

- 1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du consultant (cabinet) consistera à élaborer une stratégie globale et performante pour l'ANIP, en s'appuyant sur un diagnostic interne et des comparaisons internationales (benchmarking) afin de renforcer son efficacité, son innovation et sa contribution aux politiques publiques.

De façon spécifique, il s'agira de :

**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**

- Diagnostiquer la maturité actuelle de l'agence sur les volets suivants :



- Gouvernance et performance de l'agence
- Transformation numérique et innovation
- Qualité, sécurité, cybersécurité, lutte contre la fraude et gouvernance des données, y compris l'architecture de la donnée, la gouvernance des données, la protection des données, la résilience des systèmes, la sécurité des échanges, la valorisation des données publiques, l'intelligence artificielle et l'analytique ;
- Expérience citoyenne et inclusion
- Développement des usages et interopérabilité
- Rayonnement régional et partenariats
- **Réaliser un benchmark international et régional :**
  - Comparer l'ANIP à d'autres agences, fondé sur un nombre limité de pays et d'institutions de référence sélectionnés selon des critères de pertinence, de comparabilité et de valeur d'apprentissage. Ce benchmark devra reposer sur une grille d'analyse préalablement définie couvrant notamment la gouvernance, l'architecture technique, les services, l'inclusion, la soutenabilité financière, la sécurité, l'interopérabilité et les modèles institutionnels. Le cabinet veillera à mobiliser, dans la mesure du possible, les études et analyses déjà disponibles afin d'éviter les duplications.
  - Identifier les innovations et pratiques pertinentes dans les domaines clés tels que l'enregistrement des personnes, la biométrie, l'interopérabilité, l'identité électronique, l'accès aux services publics et privés, la transformation numérique, l'inclusion sociale et la soutenabilité des dispositifs mis en place
  - Identifier les enjeux technologiques;
  - Identifier des cas d'usages à forte valeur ajoutée pour les parties prenantes.
- **Formuler une vision stratégique claire pour les 5 prochaines années, en identifiant les axes prioritaires :**





- Identifier les axes stratégiques majeurs, notamment l'organisation, la transformation numérique, l'efficacité opérationnelle, la satisfaction des usagers, la qualité de la donnée, l'inclusion sociale, les services et cas d'usages, les partenariats, la contribution aux politiques publiques, ainsi que la soutenabilité financière du modèle de développement de l'ANIP, incluant la maîtrise des coûts, la viabilité des investissements, les risques de dépendance technologique et les perspectives de financement;
- Intégrer la perspective des parties prenantes internes et externes (citoyens, gouvernement, partenaires internationaux).
- **Proposer un plan de transformation détaillé comprenant :**
  - les priorités stratégiques ;
  - les projets structurants dont 3 pilotes/quick wins ;
  - le calendrier de mise en œuvre ;
  - les ressources humaines nécessaires ;
  - les investissements estimés ;
  - les indicateurs de performance.
- **Mettre en place un cadre de suivi-évaluation** pour mesurer l'impact des actions et ajuster la stratégie en fonction des évolutions.
- 3- La durée de réalisation de la mission sera de soixante (60) jours à partir de la date de notification de service, y compris les délais de validation et de livraison du rapport final.
- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :





- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
  - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
  - Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- Le cabinet sera sélectionnée par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de février 2025. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**
- 7- L'attention des agences intéressées est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies plus une version scanner sur clé USB), portant la mention « MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2027-2031 DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES (ANIP) » doivent être déposées au plus tard le **04 juin** 2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

*Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 01 21 60 29 50/ 01 91 51 10 10, email : [contact@wuri-benin.org](mailto:contact@wuri-benin.org)*





Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le ...04/06/... 2026 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

10- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : [contact@wuri-benin.org](mailto:contact@wuri-benin.org) tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	<b>Qualifications générales du consultant</b>	30
I.I	Être une structure de conseil spécialisée en stratégie et en transformation des politiques publiques et le justifier par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	10
I.2	Avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années, au moins deux missions pertinentes en lien avec les systèmes d'identification, l'état civil ou les registres de population ; et/ou la transformation numérique de services publics à forte composante de gestion de données (gouvernance de données, IA, interopérabilité) et les justifier par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assortie des contrats (pages de garde et de signature et page en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé...	10x2=20

BON A LANCE!  
CCMP/PR

2	Expériences spécifiques du Consultant	70
2.1	Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience en conseil stratégique et en transformation des politiques publiques, idéalement dans des contextes institutionnels comparables et les justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde et de signature et page portant le montant en copies simples) ou la copie légalisée des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé...	10x5=50
2.2	Démontrer et justifier d'une bonne expertise dans le domaine des systèmes d'identification des personnes (registre de population, identité numérique, biométrie) et/ou état civil (CRVS)	20

**NB :**

- En cas de groupement, au moins un des consultants doit être spécialisé en stratégie et en transformation des politiques publiques ;
- En cas d'égalité du nombre total de points, le cabinet ou le groupement de cabinets disposant de plus d'année d'expériences en conseil stratégique et en transformation des politiques publiques sera privilégié.

Cotonou, le 08/05/26

*Aimé*  
  
**Wilfrid Aimé OLOGOUDOU**  
 Coordonnateur National par intérim



**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**